

actuellement chef de l'opposition, l'avait lui-même approuvé. Dernièrement, nous avons eu l'occasion d'examiner le drapeau que notre reine arbore sur son avion de la BOAC et d'Air-Canada, sur le HMS *Britannia*, au-dessus de ses résidences à Charlottetown, à Québec et à Ottawa, et au-dessus de toutes les estrades officielles. Je croyais qu'après la visite royale au Canada, tous comprendraient la signification des trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc. Pourtant, le mercredi 28 octobre, le soir avant que le comité du drapeau ne présente son rapport, le chef de l'opposition a parlé avec mépris à la télévision du «drapeau troïka» que proposait le gouvernement dans sa résolution.

Je croyais que nous devrions suivre l'exemple établie pas Sa Majesté en 1962, lorsqu'elle a créé son drapeau en s'inspirant des armoiries; mon opinion a d'ailleurs été confirmée par les meilleurs spécialistes de l'art héraldique que nous avons pu consulter. Certes, depuis, le 8 octobre 1957, lorsque l'honorable Ellen Fairclough a publié un communiqué au sujet des armoiries du Canada, il n'y a plus de doute que nos couleurs sont le blanc et le rouge et que notre emblème national est celui de trois feuilles d'érable rouges sur fond blanc.

J'aimerais également signaler aux honorables députés que le 21 novembre 1962, le gouvernement dirigé alors par l'actuel chef de l'opposition avait fait tenir une communication au collège des hérauts par l'entremise du gouverneur général, communication libellée ainsi:

Inutile de dire que les emblèmes qui intéressent particulièrement le gouvernement canadien sont ceux qui ont été octroyés par proclamation royale du 21 novembre 1921, et qui comprennent «trois feuilles d'érable tigées».

Monsieur, je croyais que c'est ce qu'ils voulaient dire. Je pensais que le parti conservateur croyait sérieusement qu'il s'agissait là de l'emblème national car le 5 février 1963, jour où ce gouvernement a été renversé, on avait répondu par écrit à ma question n° 1449, dont la première partie se lisait ainsi:

Le Canada a-t-il des couleurs nationales et, si oui, quelles sont-elles?

La réponse était:

Oui, blanc et rouge.

La seconde partie de la question était la suivante:

Le Canada a-t-il un emblème national et, si oui, quel est-il?

A quoi on a répondu:

Oui, trois feuilles d'érable tigées.

J'estimais juste et raisonnable de supposer que ce n'était pas là le «fanion Pearson» ou le «fanion trifolié» mais l'insigne royal.

[M. Matheson.]

Je désire consigner la chose au hantsard, car je ne voudrais pas que le dénigrement de cet emblème national amoindrisse de quelque façon que ce soit le beau travail qu'accomplissent nos services armés depuis une quarantaine d'années pour rendre nos insignes et autres écussons conformes à nos armoiries. Mais je dois convenir avec l'honorable représentant de Danforth (M. Scott) que même s'il faut considérer un drapeau comme un emblème faisant partie du domaine héraldique, on a la liberté ou la permission de traiter de pareils emblèmes et, d'une façon générale, on jouit d'une bien plus grande liberté que dans le cas d'écussons ou d'armoiries. Le drapeau qui a été recommandé à la Chambre a beaucoup de caractère et il est impressionnant. On nous a convaincus qu'il répondrait aux normes héraldiques les plus rigoureuses.

On estime que ceux qui parmi nous sont membres du gouvernement, ont modifié leur attitude en appuyant ce modèle. D'après ses propos, le chef de l'opposition aurait aimé nous voir indéfectiblement attachés à un modèle particulier. Il aurait ainsi pu faire régner le désaccord au comité, et empêcher le choix d'un drapeau national pour des dizaines d'années à venir. Bien franchement, malgré des idées bien arrêtées sur le sujet, nous avons estimé qu'il s'agissait d'une affaire de la plus haute importance. Je suis allé siéger au comité avec une préférence personnelle bien arrêtée, je le répète: l'emblème accepté par la reine devrait être reconnu comme l'emblème officiel de la nation mais j'étais malgré tout bien résolu à ne pas laisser mon goût personnel entraver la tâche de notre comité. Je me suis efforcé de reléguer à l'arrière-plan mes notions héraldiques et mes propres opinions pour ne penser qu'au Canada et à son intérêt.

(La séance, suspendue à six heures, est reprise à huit heures.)

### Reprise de la séance

**M. Matheson:** Avant le dîner, monsieur l'Orateur, le député de Perth (M. Monteith) a parlé de certains articles de journaux. Ce serait manquer d'égards envers lui, n'est-ce pas, si je m'abstenais d'en parler à mon tour. Il a parlé d'une photo parue dans la *Voix de l'Est*. Sans avoir jamais vu ce journal, je puis lui assurer que la photo a été prise plusieurs jours avant la création du comité du drapeau.